

Madame - Monsieur
Nom Prénom

Joindre une photo

Date et lieu de naissance
obligatoire pour déclaration BNF

Adresse :

N° tél. Courriel

Indiquer les motivations qui vous incitent à rejoindre l'Association, ainsi que toute information qui vous semble intéressante (Personnes que vous connaissez au sein de l'association - Compétences particulières - Ce que vous aimez, vos passions - Des ouvrages que vous avez déjà publiés - etc).

Dans l'association, ceux qui souhaitent publier leurs ouvrages sont auto éditeurs. Ils doivent donc savoir les mettre en forme et les diffuser ou apprendre à le faire. L'objectif d'écrituriales est pour cela l'entraide et le partage de moyens.

*Indiquez ci-dessous ce que vous savez déjà faire et quelles sont vos intentions lorsque vous le pourrez :
Oui/Non/Aider (le moment venu).*

- ❖ Mettre en forme mon ouvrage, d'autres :
- ❖ Aider des adhérents pour leur mise en forme :
- ❖ Participer au Comité de lecture :
- ❖ Participer à la gestion et à l'animation de l'association :
- ❖ Communiquer des adresses courriel (Lettre Info) : 100 500 plus
- ❖ Aider à la gestion des adresses courriel (compétence Excel) :
- ❖ Participer à la diffusion d'ouvrages d'adhérents :
- ❖ Transmettre régulièrement des informations pour alimenter mes pages personnelles sur le Site :
- ❖ Autre (préciser) :

Avis 1	Oui Non	Avis 2	Oui Non	Avis 3	Oui Non
--------	---------	--------	---------	--------	---------

Adressez votre demande à l'association

Par courriel : contact.ecrituriales@gmail.com

Par courrier *écrituriales* - Association des Auteurs Éditeurs Réunis - Le Petit Bois - 49710 Le Longeron.

La fiche adhésion

C'est le document par lequel le postulant va exprimer ses motivations pour rejoindre l'association et la façon dont il envisage de participer à la vie de l'association. Ce document sera examiné par trois responsables des écrituriales, membre du Comité d'administration (en cas d'empêchement l'un nous l'autre peut déléguer cette responsabilité à un autre membre de l'association, sous réserve d'accord des deux autres membres du conseil d'administration).

Le postulant est accepté s'il obtient deux avis favorables sur trois. Les informations qu'il a données quant à ses motivations et ses participations envisageables l'engagent moralement vis-à-vis de l'association. Son adhésion est effective lorsque le document « Règlement de l'association » signée par lui-même et le paiement de sa cotisation auront été reçus par l'association. Un reçu l' sera alors adressée avec le mot de passe donnant accès à l'espace Membres.

Pour des raisons pratiques, le postulant adresse à l'association les trois documents en même temps (fiche adhésion, règlement signé, chèque de cotisation). En cas de refus le chèque ne sera pas encaissé et sera détruit.

Nota : notre dispersion géographique et la quantité d'informations que nous aurons à nous transmettre les uns et les autres imposent l'utilisation de courriels. C'est une condition indispensable pour adhérer à l'association

En même temps que sa demande d'adhésion, le postulant adresse à l'association, par courriel, une photo récente, permettant de l'identifier, ce format JPEG.